

Réforme constitutionnelle au Burundi : le pouvoir met en garde les opposants

RFI, 10-01-2018 Le pouvoir burundais prépare un référendum en vue d'une révision de la Constitution qui devrait permettre notamment au président Pierre Nkurunziza de rester au pouvoir jusqu'au moins en 2034. [Photo : Le premier vice-président du Burundi Gaston Sindimwo..]

Le gouvernement a lancé depuis près d'un mois une campagne d'explication des amendements qui vont être apportés à cette Constitution, avec interdiction formelle de faire campagne pour ou contre pour le moment. Problème: une vingtaine d'opposants accusés d'avoir fait campagne pour le non sont aujourd'hui en prison, alors que les plus hautes autorités de l'Etat font ouvertement campagne pour le oui, sans aucune conséquence. La Ceni a même reconnu qu'elle ne pouvait rien contre eux. Le premier vice-président burundais, Gaston Sindimwo, a réagi sur RFI. Il minimise ces cas, et met en garde les opposants. « Jusqu'à présent, aucun membre du gouvernement n'a pris une mission pour demander aux gens de oui ou non (...) Le président de la République a mis en garde toute personne, opposant ou non, qui brisera les étapes et ira semer le désordre dans la population en leur disant voter non ou oui. Donc pour nous ce sont des rebelles à ces instructions du chef de l'Etat. C'est le seul gouvernement qui est en charge d'expliquer les réformes qui ont eu lieu au niveau de la Constitution. Toute personne qui outrepassera ces mesures sera arrêtée. » [Ecouter sur RFI](#)

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});